



CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 02 DECEMBRE 2024

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

(Selon les dispositions de l'article L.2121-25 du CGCT)

N°	Objet	Décision du Conseil Municipal
1	Désignation d'un secrétaire de séance	Approuvée
2	Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 10 octobre 2024	Approuvée
3	ONF : prévision des coupes et programme des travaux d'exploitation 2025	Point ajourné
4	Communications du Maire	Prend acte
5	Comptes-rendus des commissions communales	Prend acte
6	Modification des statuts du Syndicat Intercommunal des écoles du Giessen regroupant les villages de Bassemberg, Fouchy, Lalaye, Breitenau, Neuve-Eglise, Neubois et Dieffenbach-au-val	Majorité moins une abstention
7	Rapports annuels SDEA	Prend acte

Le Maire,
Alexandre KRAUTH

